

For debate in the Standing Committee
Pour débat à la Commission Permanente
See Rule 12 (4) (5) – Voir article 12 (4) (5) du Règlement*

**CONGRÈS DES POUVOIRS LOCAUX ET RÉGIONAUX DE L'EUROPE
CONGRESS OF LOCAL AND REGIONAL AUTHORITIES OF EUROPE**



COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Council of Europe/Conseil de l'Europe
F – 67075 Strasbourg Cedex
Tel : +33 (0)3 88 41 20 00
Fax : +33 (0)3 88 41 27 51 / +33 (0) 3 88 41 37 47
<http://www.coe.fr/cplre/>

Strasbourg, 4 février 2002

CG (8) 28 prov.
Partie II
Version provisoire

HUITIEME SESSION

La problématique de l'espace rural en Europe

Rapporteurs : M. Günther PUMBERGER (Autriche) et M. Ernst TOBLER (Suisse)

PROJET D'EXPOSE DES MOTIFS

Rapport devant être examiné par la Commission du développement durable le 20 mars 2002 afin de le transmettre pour examen et adoption par les Membres de la Commission Permanente à la Mini-Session du Congrès le 21 mars 2002.

* *Objections to the Standing Committee procedure must reach the Chief Executive of the Congress a clear week before the meeting of the Standing Committee; if 5 members object, the report will be submitted to the Plenary Session.*

Les éventuelles objections à l'examen en Commission permanente doivent parvenir au Directeur exécutif du Congrès une semaine avant la réunion de la Commission permanente ; si 5 membres du Congrès présentent des objections, le rapport sera soumis à la session plénière.

Sommaire

1. Introduction	4
2. Analyse de l'espace rural	5-8
Vivre à la campagne	
Les zones rurales – une multiplicité de structures et de problèmes	
Mondialisation et libéralisme : les tendances de l'évolution	
L'exploitation de l'espace et l'aménagement du territoire face à des problèmes croissants	
Effets de la privatisation et de la concentration sur les infrastructures	
Agriculture multifonctionnelle ou course à la production	
Rôle et situation des communes rurales	
Évolution démographique, émigration et structure professionnelle	
Évolution du trafic routier	
Dommages écologiques	
3. Principes stratégiques pour le développement de l'espace rural.....	9
4. Grands axes du développement de l'espace rural.....	10-12
Politique intégrée pour des zones rurales multifonctionnelles	
Préservation et exploitation des ressources rurales	
Systèmes de péréquation financière fonctionnels et fondés sur le partenariat	
Économie des zones rurales et politique régionale	
Élargissement de l'Union européenne	
Stratégies de développement axées sur les régions	
Évaluation des politiques de l'UE : pas une fin en soi mais l'instrument d'une plus grande efficacité	
Stratégies d'équilibrage en faveur des zones situées aux marges de l'Europe et des régions structurellement faibles	
5. Priorités pour les pouvoirs locaux et régionaux.....	13-18
Investir dans des services de qualité	
Mieux fournir les services	
Mise en place de meilleures liaisons	
L'espace rural comme source d'énergie propre	
Gestion et exploitation économique de l'eau	
Le village, centre de la vie sociale et culturelle	
Redynamiser les villes commerçantes et créer une économie moderne et florissante	
Veiller à ce que tout le monde puisse profiter de la campagne	
Permettre aux communautés rurales de se prononcer davantage dans les affaires qui les concernent	

6. L'agriculture et le modèle agricole européen..... 19-25

*Agriculture et développement de l'espace rural : une convergence nécessaire
Le modèle rural européen et la multifonctionnalité*

7. Conclusions: des politiques réelles pour des personnes réelles..... 25

1. Introduction

Nos lieux de vie façonnent nos manières de vivre. Quel que soit l'endroit, les gens veulent les mêmes éléments fondamentaux : des emplois, des logements, de bons services publics, un environnement sûr et attrayant et une société qui donne à chacun sa chance. Toutes les parties de l'Europe, qu'elles soient septentrionales ou méridionales, rurales ou urbaines, malgré leur diversité, s'influencent les unes les autres.

C'est pourquoi la Commission du développement durable du CPLRE a décidé d'étudier comment les communautés rurales et urbaines peuvent exploiter au mieux leurs capacités. Quel que soit le type de communauté, le principe directeur est la primauté des personnes. Les politiques européennes devraient être fondées sur une volonté de faire s'engager les populations locales dans un partenariat pour le changement.

De nombreuses communautés rurales traversent toutefois une période de changements difficiles. La surexploitation des services de base les a affaiblis. Les revenus des industries traditionnelles, telle l'agriculture, chutent et il y a de moins en moins d'emplois. Des communes se sont vues contraintes d'accepter des aménagements inopportuns. La diversité de la faune sauvage a diminué. Bien des pays européens n'ont pas réussi à régler ces problèmes, et au cours des vingt dernières années, on a pu observer la disparition de bureaux de poste, la vente de propriétés municipales, la fermeture d'écoles rurales, l'édification de constructions sur des champs verdoyants et la réduction des services d'autobus dans les villages.

Le CPLRE devrait demander aux gouvernements de renverser cette tendance en arrêtant la fermeture des écoles rurales et en prenant des mesures pour réduire la fermeture des bureaux de poste dans les zones rurales. Tous les niveaux de gouvernement devraient s'employer à aider les agriculteurs à surmonter les périodes difficiles en accentuant leur soutien et en réorientant leurs politiques agricoles. Il faudrait aussi renforcer la sécurité des zones rurales en recrutant, au besoin, des forces de police supplémentaires et investir davantage dans les services ferroviaires et d'autobus ruraux dans le cadre d'un plan de transport intégré.

Nous avons une vision d'un espace rural qui serait un milieu où nous saisirions tous l'occasion des changements nécessaires pour créer des communautés rurales durables dans un environnement rural amélioré. C'est la perspective de villes et de villages où les gens choisiraient de vivre dans les communautés dans lesquelles ils ont grandi, où ils trouveraient des logements abordables, pourraient envoyer leurs enfants dans de bonnes écoles locales et auraient accès à des services publics de qualité, se présentant souvent sous de nouvelles formes et dans de nouveaux cadres.

Notre vision des zones rurales les voit évoluer de manière à revaloriser les paysages et la biodiversité. Elle envisage une industrie agricole axée vers l'avenir et compétitive, qui assure, en plus de la production de ce que nous mangeons, une bonne gestion de notre environnement, et une économie rurale fondée autant sur les technologies de l'information que sur les compétences traditionnelles. En un mot, un espace rural vivant et actif fait pour des personnes réelles, et non un parc à thème. Nous voulons un espace rural qui puisse façonner son propre avenir et dont la voix soit entendue à tous les niveaux de gouvernement.

Le présent document résume notre manière d'envisager les choses, ainsi que les nouvelles mesures que nous proposons pour aider les ruraux à se construire l'avenir qu'ils souhaitent : un avenir fondé sur des politiques réelles adaptées à des personnes réelles.

2. Analyse de l'espace rural

Vivre à la campagne

La vie à la campagne est attrayante par bien des aspects. Les gens y apprécient le calme et le sens de l'espace, la beauté des cadres naturels, les traditions et le sens de la communauté.

Au cours des vingt dernières années, toutefois, le rythme des changements sociaux et économiques a fait peser une pression croissante sur les communautés rurales. Certaines ont attiré de nouvelles entreprises, mais beaucoup ont vu disparaître les services locaux, les emplois dans l'agriculture et les autres industries traditionnelles. Des aménagements malheureux ont empiété sur des paysages de valeur et les zones d'habitat de la faune sauvage ont diminué. Les jeunes ont quitté les zones rurales écartées, tandis que certains villages proches des villes sont devenus des cités-dortoirs.

Nous voulons inverser ce déclin et aider les ruraux à se construire un avenir meilleur.

Notre vision de la vie à la campagne envisage :

- un espace rural vivant peuplé de communautés rurales florissantes bénéficiant de services publics de qualité ;
- un espace rural actif à l'économie prospère et diversifiée, offrant des niveaux d'emploi élevés et stables ;
- un espace rural protégé, où l'environnement est viable et valorisé, et dont tous peuvent profiter ;
- un espace rural dynamique capable de façonner son propre avenir et dont la voix est entendue par tous les niveaux de gouvernement.

Les zones rurales – une multiplicité de structures et de problèmes

Loin d'être homogène, l'espace rural européen est d'une grande diversité, ce qui s'explique par les caractéristiques locales et les conditions économiques, politiques et sociales.

Dans les zones rurales en croissance, celle-ci est surtout portée par le secteur des services et s'inscrit dans un processus durable de centralisation et de concentration.

D'un autre côté, de vastes portions de l'espace rural européen ont subi une érosion économique et sociale aux conséquences durables, et en partie irréparables, notamment du fait de conditions locales marginales au regard des politiques économiques appliquées.

Les effets secondaires d'une exploitation trop intensive, au sens large, ainsi que le retrait de la sphère sociale et économique de ces régions posent des problèmes qui appellent des réponses spécifiques aux différents facteurs en cause.

Mondialisation et libéralisme : les tendances de l'évolution

A l'ère de la mondialisation et de la libéralisation, l'accroissement de la prospérité doit passer avant tout par le choix le plus large possible de la localisation des activités économiques, sans que leur rayon d'action en soit limité.

Un libéralisme économique axé exclusivement sur la recherche du profit maximal étrangère à toute prise en compte des problèmes écologiques et sociaux fondamentaux et des objectifs et impératifs régionaux serait cependant contraire aux stratégies de développement intrinsèquement équilibré. Ce problème affecte essentiellement les zones rurales dans lesquelles les conditions de la compétitivité ne sont pas réunies.

L'exploitation de l'espace et l'aménagement du territoire face à des problèmes croissants

Contraintes d'utiliser le plus rationnellement possible des terres d'une superficie par essence limitée, les zones rurales sont placées face à des évolutions de plus en plus contradictoires.

L'urbanisation et l'exploitation croissantes des sols, surtout à proximité des grandes agglomérations et dans les régions très touristiques, posent des problèmes considérables à la fois pour la planification et la réalisation des projets d'aménagement.

A l'inverse, dans les zones périphériques, les conséquences du déclin démographique et de l'activité économique se font sentir.

Effets de la privatisation et de la concentration sur les infrastructures

L'espace rural ne saurait remplir les multiples fonctions qui sont les siennes s'il n'est pas doté durablement des infrastructures sociales et techniques correspondantes. Jusqu'à présent, ce rôle était très largement assuré, à différents niveaux, par les pouvoirs publics.

Avec le retrait de l'administration publique et la concentration géographique de ces structures, la densité nécessaire des divers services, leur qualité et leur permanence ne sont plus assurées, ce qui affectent les conditions d'existence des populations rurales.

Des questions essentielles se posent aussi en ce qui concerne l'homogénéité qualitative des conditions de vie et de travail dans les différentes régions ; de plus, la plus grande mobilité des populations appelle une optimisation fondée sur le principe d'une concentration décentralisée efficace.

Agriculture multifonctionnelle ou course à la production

Dans toutes les régions rurales, l'agriculture et l'exploitation forestière occupent une place variable. Elles représentent cependant toujours un facteur essentiel de la gestion des sols.

Alors que dans les zones de production les plus favorisées, l'essentiel de l'activité économique des exploitations agricoles est consacré à la production, dans les zones naturellement défavorisées et dans lesquelles les structures sont peu importantes, l'aménagement rural joue un rôle croissant. La faible rentabilité et l'insuffisance des revenus poussent de plus en plus d'exploitants à avoir une activité principale ne relevant pas du secteur agricole. Les mutations structurelles survenues dans l'agriculture ont laissé des traces profondes et la viabilité des activités de génie rural liées à l'exploitation des terres n'est plus garantie à long terme.

Les réformes de la politique agricole commune de l'Union européenne ont conduit, de manière générale, à une libéralisation des instruments de régulation du marché et, donc, à une baisse des prix pour les producteurs. Pour contrebalancer ce phénomène, les compensations monétaires ont été augmentées, notamment dans le but de soutenir les activités importantes pour l'environnement.

Rôle et situation des communes rurales

Les communes, en tant qu'organes administratifs et prestataires de services, sont directement concernées par les diverses tendances influençant l'évolution mondiale, mais elles sont aussi confrontées à des problèmes considérables découlant des caractéristiques locales.

Les communes dont les recettes fiscales sont inférieures à la moyenne et qui ne bénéficient pas suffisamment des mécanismes nationaux de redistribution ne sont, à la longue, plus en mesure d'assurer les services indispensables.

Pourtant, ces mêmes communes, dont le territoire est souvent très étendu, doivent assumer des fonctions dont les grandes agglomérations peuvent s'acquitter avec une rentabilité incomparablement plus élevée.

Évolution démographique, émigration et structure professionnelle

Le maintien des services publics et des activités économiques dépend étroitement des structures de base et de la situation régionale. Dans de nombreuses régions, le vieillissement de la population et l'émigration, principalement motivée par l'insuffisance des perspectives professionnelles, ont conduit à un dépeuplement, qui s'est traduit à son tour par la fermeture de services publics, etc.

Évolution du trafic routier

Dans de nombreuses zones rurales, l'utilisation de la voiture, à des fins professionnelles et privées, a atteint une telle ampleur que le réseau routier et l'environnement sont arrivés à leur seuil de saturation ou l'ont même dépassé. Bien que les programmes d'aménagement insistent sur le recours croissant au transport ferroviaire, l'évolution est telle que des efforts colossaux s'imposent. Une partie considérable de l'espace rural en est directement affectée et l'équilibre écologique des paysages agricoles naturels est menacé.

Dommages écologiques

Le trafic routier et les activités économiques ont, à des degrés divers, provoqué une dégradation de l'environnement et des dommages écologiques durables. En dépit de gros efforts d'assainissement et d'élimination des facteurs de pollution, certaines régions, notamment rurales, connaissent de véritables problèmes.

3. Principes stratégiques pour le développement de l'espace rural

Les zones rurales d'Europe ne sont pas seulement le produit de l'évolution historique ; elles sont aussi modelées par les caractéristiques locales et les politiques successives. La stabilité à long terme de ces zones passe en particulier par une multifonctionnalité équilibrée et surtout par l'action synergique des différents secteurs économiques, dans le respect des ressources endogènes.

Pour assurer une situation économique et un niveau de vie satisfaisants, il faut non seulement des mécanismes de régulation du marché, mais aussi des interventions d'ordre politique, lesquelles doivent surtout permettre de prendre en compte les objectifs écologiques et sociaux.

Il n'y a pas d'antagonisme entre les zones rurales et urbaines ; elles sont, au contraire, des composantes essentielles, et donc irremplaçables, de la vie économique et sociale dans son ensemble. Les stratégies de développement des zones rurales doivent en tenir compte et supposent donc une culture du partenariat et de la coopération.

Le rôle des zones rurales ne se limite pas à leur compétence irremplaçable dans la gestion de l'espace ; elles doivent, aussi et surtout, remplir des fonctions de base garantissant des conditions d'existence minimales à leur population. L'homogénéité qualitative des conditions de vie et de travail à l'échelle d'un pays est un préalable essentiel à son développement équilibré.

Les zones rurales constituent tout simplement les ressources naturelles de l'Europe. La prise en compte des limites de la croissance des principaux facteurs de risques internes et externes appellent une politique axée sur la durée et la responsabilité vis-à-vis des générations futures.

Les conséquences de la mondialisation entraînent un regain d'affection pour les systèmes sociaux aux dimensions restreintes et donc plus transparents. Pour assurer le développement futur, la régionalisation devra être axée sur les zones rurales, seul moyen pour que des politiques régionales endogènes aient un effet durable sur les zones rurales.

L'efficacité des services publics et privés est l'un des principaux moyens d'assurer des conditions de vie et de travail de même qualité en zone rurale et urbaine, de même que l'égalité des chances. Leur continuité doit donc être un principe essentiel, y compris en ce qui concerne la mobilité des individus pour leur vie professionnelle et pour leurs loisirs.

La diversité des ressources régionales constitue à la fois le caractère irremplaçable et l'originalité des zones rurales européennes ainsi que leur potentiel de développement. La durabilité de ce développement est une priorité vis-à-vis des générations futures ; elle doit impérativement trouver son complément dans une action fondée explicitement sur le principe de subsidiarité. Si les responsables politiques et l'administration se trouvent ainsi déchargés de leurs responsabilités sur les autres niveaux, ils ne peuvent échapper à leur mission qui est de créer les conditions favorables au développement des zones rurales.

4. Grands axes du développement de l'espace rural

Politique intégrée pour des zones rurales multifonctionnelles

L'espace rural aura toujours un rôle social fondamental à jouer dans la dynamique des échanges avec les zones urbaines.

Pour cela, il est donc nécessaire que les différentes politiques visant les zones rurales soient coordonnées. La politique agricole commune (PAC) et le Programme Développement rural, les interventions des Fonds structurels au titre des objectifs 1 et 2 ainsi que les infrastructures publiques et privées revêtent une importance particulière à cet égard.

Même dans une Union européenne élargie, les zones rurales devront rester les bénéficiaires privilégiés d'une politique globale.

Préservation et exploitation des ressources rurales

Au-delà de leur multifonctionnalité marquée, une grande partie des zones rurales européennes se caractérisent par l'exiguïté des terres.

Toute politique d'aménagement prévoyante doit donc avoir pour priorité d'exploiter au mieux les ressources, l'un des aspects essentiels étant de parvenir à un équilibre entre la protection de la propriété et l'intérêt public.

Les communes étant au contact direct des problèmes, elles sont très bien placées pour les régler. Cette compétence doit être préservée dans le cadre et les efforts d'harmonisation supra régionaux.

Systèmes de péréquation financière fonctionnels et fondés sur le partenariat

Le rôle important et irremplaçable joué par les communes, en tant qu'organe administratif et prestataire de services, pour la stabilité économique et sociale des zones rurales nécessite le développement de systèmes de financement adaptés à ces fonctions et basés sur le partenariat et la solidarité.

Il convient donc de remplacer les réglementations discriminatoires par des systèmes de transfert correspondant davantage à ces exigences et principes pour remplir les fonctions souhaitées.

Économie des zones rurales et politique régionale

Dans les régions les plus favorisées, les structures naturelles, techniques et sociales rurales favorisent l'implantation d'activités économiques en zone rurale. Ainsi, le tourisme fait vivre de nombreuses régions européennes. Mais l'artisanat et l'industrie sont aussi des secteurs d'activité importants dans les zones rurales.

Cependant, les mouvements de concentration générés par la libéralisation poussée des marchés ont un impact négatif sur les régions structurellement défavorisées. La politique régionale a donc pour mission d'accompagner activement ce processus et d'éviter l'apparition de disparités régionales trop importantes. La question est surtout de mettre en place une politique de l'emploi dont les effets soient durables pour la population des zones rurales :

- utilisation accrue des programmes de développement du Fonds social européen (FSE) pour permettre l'adaptation de la population des zones rurales aux nouvelles exigences économiques et sociales en tenant tout particulièrement compte des mutations structurelles ;
- mesures d'accompagnement des fonds structurels de l'Union européenne pour compléter le programme de développement rural ;
- plus grande flexibilité du cadre communautaire pour les mesures d'aide nationales complétant les aides structurelles de l'Union européenne en faveur des zones rurales, de manière à ce que les besoins régionaux spécifiques puissent aussi être pris en compte.

Élargissement de l'Union européenne

L'élargissement de l'UE appelle une politique prévoyante pour les régions limitrophes des pays candidats, lesquelles sont essentiellement des zones rurales. Il s'agit surtout d'exploiter au mieux les possibilités existant dans le cadre des politiques de l'Union européenne.

Il faut, conformément aux initiatives suggérées par le Conseil de l'UE, qu'un programme d'aide spécifique aux régions frontalières viennent compléter, pour une durée déterminée, les mesures de renforcement économique et social durable de ces régions.

Stratégies de développement axées sur les régions

Dans de nombreuses zones rurales, la grande diversité des ressources régionales représente un potentiel de développement durable. Elle offre aussi de bonnes possibilités pour la mise en place de stratégies multisectorielles, lesquelles sont largement appliquées et soutenues depuis plusieurs années dans le cadre de l'initiative communautaire LEADER.

Au-delà des facteurs traditionnels, la nouvelle initiative communautaire LEADER + intègre de nouvelles dimensions qui demandent à être davantage exploitées pour le développement durable, novateur et global des zones rurales.

Évaluation des politiques de l'UE : pas une fin en soi mais l'instrument d'une plus grande efficacité

L'évaluation est un instrument déjà très utilisé, aussi bien pour les fonds structurels que pour le programme de développement rural. Le problème réside davantage dans la manière dont les résultats de ces évaluations sont exploités pour procéder aux changements nécessaires et améliorer les politiques de l'Union.

Ces évaluations doivent en outre porter effectivement sur les structures de base de ces politiques. Elles ont un rôle concret à jouer et ne doivent pas être une fin en soi.

Stratégies d'équilibrage en faveur des zones situées aux marges de l'Europe et des régions structurellement faibles

De nombreuses zones rurales ont subi un déclin important, surtout du fait de conditions locales défavorables. Même les ressources endogènes ne suffisent pas complètement pour parvenir, grâce à l'exploitation des potentiels de développement locaux, à la stabilité économique et sociale. Dans ce cas, il faut mettre en place une stratégie solidaire afin de rééquilibrer la situation et créer, au moyen d'aides structurelles et de financements publics, les conditions de phases de développement ultérieures. A cette fin, il faut recourir aux politiques nationales aussi bien que communautaires.

5. Les priorités des pouvoirs locaux et régionaux

Investir dans des services de qualité

Les gouvernements devraient publier une norme des services ruraux qui fixe des normes et objectifs minimaux et explique le mode de fourniture de ces services. Un tel engagement serait un point de départ, qui devrait être mis à jour au fur et à mesure que les services publics se modernisent et que les gouvernements peuvent améliorer ces normes, et qui devrait être réexaminé tous les ans.

Les politiques rurales devraient :

- préserver les écoles rurales de la fermeture et recommander des investissements pour leur modernisation ;
- relier toutes les écoles rurales à l'Internet ;
- créer davantage d'établissements de garde d'enfants et d'éducation préscolaire ;
- augmenter les ressources des ambulances rurales pour diminuer les délais d'intervention ;
- améliorer les services médicaux grâce à l'utilisation d'unités mobiles ;
- créer de nouveaux centres de premiers secours multi-services permettant de bénéficier des conseils médicaux de spécialistes par liaison vidéo et télématique sans avoir à parcourir de grandes distances.

Tous les niveaux de gouvernement devraient s'employer à améliorer la sécurité dans les communautés par des mesures tels les partenariats pour la réduction de la criminalité et les programmes de surveillance locale. La modernisation des services de police devrait faire du maintien de l'ordre en milieu rural une de ses priorités.

Mieux fournir les services

La mise en place efficace de services à des personnes vivant dans de petites communautés rurales dispersées suppose des prestataires plus orientés vers la clientèle. Cela signifie également une attitude plus innovatrice dans la manière dont nous fournissons ces services : par exemple, l'utilisation des nouvelles technologies ; le partage de locaux entre plusieurs fournisseurs ; l'utilisation d'unités mobiles et de systèmes de réservations de rendez-vous qui tiennent compte des distances que les personnes doivent parcourir et de leurs moyens de transport. Nous demandons à tous les prestataires de services ruraux d'adopter ces principes.

Les autorités, en plus de chercher à maintenir les réseaux de bureaux de poste ruraux, devraient aspirer à étendre la gamme des activités commerciales et des services qu'ils offrent. Ils pourraient par exemple proposer, en sus des services postaux normaux, des services bancaires, un centre multi-services d'accès à l'Internet et de traitement des pensions, des prestations et des ordonnances, ainsi que des conseils sanitaires.

Il faudrait constituer pour les services communautaires des fonds qui permettraient d'aider les groupes locaux, dont les organismes confessionnels et bénévoles, à remettre en place les services vitaux qui ont disparu dans les villages. Les commerces et centres culturels et sociaux implantés dans les villages devraient pouvoir adresser des demandes de subventions à ce fonds pour équiper les communautés d'installations telles que des salles de réunion communautaires, des distributeurs de billets ou des points d'accès à la technologie comme des postes d'accès à l'Internet.

Il faudrait également étudier la possibilité d'accorder des allègements fiscaux aux clubs, garages et autres prestataires de services qui profitent aux communautés rurales, ainsi qu'aux commerces ruraux.

L'Internet ouvre d'importantes nouvelles perspectives pour mettre l'information et les services à la portée des ruraux. Il devrait y avoir des postes d'accès et des centres d'initiation à l'Internet dans toutes les zones rurales de manière à ce que les personnes qui vivent à la campagne puissent utiliser facilement et commodément les technologies de l'information et des communications qui leur permettront d'accéder, par exemple, à des services de conseil sanitaire, à des offres d'emploi et à des services juridiques et judiciaires.

Mise en place de meilleures liaisons

Les liaisons avec l'extérieur sont essentielles pour la vie d'un village, mais les zones rurales sont mal desservies par les transports publics. Pourtant, de nombreux foyers agricoles ne disposent pas de véhicules privés. Pour répondre aux besoins des milieux ruraux, les transports doivent être souples. Les gouvernements devraient élargir les solutions de déplacement offertes aux habitants des zones rurales et favoriser les moyens locaux et innovateurs.

Nous voulons qu'il soit plus facile pour les gens de se rendre à la ville commerçante la plus proche et d'en revenir, quel que soit leur lieu de résidence. Il faudrait augmenter les subventions accordées aux autobus ruraux de manière à assurer un passage toutes les heures, ou plus fréquemment, à moins de dix minutes de marche de la plupart des logements ruraux. Les gouvernements devraient encourager tous les types de systèmes de transport adaptés aux conditions locales, dont des services novateurs d'autobus et de minibus.

Les petites communautés devraient pouvoir faire des demandes de subventions pour des projets à petite échelle tels l'achat d'un minibus, l'organisation d'un système de véhicule à vocation sociale, de covoiturage ou de transport coopératif par cyclomoteur, ou encore le dédommagement d'une compagnie d'autobus pour dérouter un autobus afin qu'il desserve un village éloigné. De telles subventions permettraient à ces communautés de décider plus librement du type d'aide dont elles ont besoin.

Il faudrait prévoir des réductions d'impôts pour aider les automobilistes ruraux qui dépendent du transport automobile, ainsi que des voies d'évitement et des mesures pour réduire la vitesse de la circulation qui traverse les villages, afin d'améliorer la sécurité des routes pour les habitants des campagnes.

L'espace rural comme source d'énergie propre

Les prix relativement faibles des énergies fossiles se sont traduits par le recours durable à des méthodes de production peu économes et dommageables pour l'environnement. Le développement stratégique d'autres sources d'énergie, peu compétitives, est resté embryonnaire. Seuls les procédés techniquement plus aboutis, notamment dans le domaine de la biomasse, ont enregistré un véritable succès, en grande partie grâce à des mesures d'incitation.

Une place durable doit être faite aux énergies renouvelables, surtout celles liées à la biomasse, mais aussi aux possibilités d'exploitation de l'énergie éolienne — déjà utilisée — et de l'énergie solaire, ce qui suppose de mesures d'accompagnement, notamment d'ordre fiscal.

Gestion et exploitation économique de l'eau

Dans le monde entier, l'eau de très bonne qualité est un bien en voie de raréfaction. L'approvisionnement continu de la population pose de plus en plus de problèmes, ce qui soulève la question de l'exploitation économique des ressources. Les zones rurales, et surtout les régions de montagne, recèlent à cet égard un potentiel d'avenir de toute première importance du point de vue écologique et économique.

Etant donné cette situation, il est nécessaire de concevoir une stratégie visant à préserver cette ressource précieuse et vitale, à trouver les moyens d'en assurer l'exploitation économique et à porter une plus grande attention au traitement des eaux usées et à la protection des milieux naturels.

Le village, centre de la vie sociale et culturelle

Les petites entités, plus faciles à appréhender dans leur globalité et plus propices à la communication, étant préférées aux autres, le village retrouve une fonction centrale dans le monde rural. Les échanges entre les villages et les hameaux dispersés dans la campagne confèrent à l'espace rural une grande diversité et un sens de l'identité poussé.

Le renouveau des villages, dans une approche intégrant l'ensemble des aspects sociaux et culturels, répond à un réel désir ; cette tendance se traduit par de multiples effets positifs sur le monde rural dans son ensemble.

Nous souhaitons que les jeunes puissent vivre dans les communautés où ils ont grandi. Il faudrait construire dans les petites agglomérations rurales de nouveaux logements qui soient abordables pour les populations locales et en particulier les jeunes couples.

Les autorités devraient créer des programmes ruraux spéciaux permettant d'offrir des logements subventionnés à la location et d'aider les gens à revenus modestes à accéder à la propriété. Les autorités chargées de la planification devraient mieux utiliser les pouvoirs dont elles disposent et garantir que les nouveaux lotissements offrent des logements abordables. Elles devraient insister qu'une certaine proportion de logements sociaux soit créée, même sur les plus petits sites. S'il y a lieu, elles pourraient se donner pour objectif de compter un logement abordable pour chaque logement offert sur le marché libre.

Les autorités locales devraient pouvoir augmenter les taxes foncières sur les résidences secondaires et utiliser ces sommes pour répondre aux besoins locaux en matière de logement.

La construction de logements sur des terres déjà construites devrait permettre d'éviter une partie des problèmes posés par la construction en milieu naturel.

Redynamiser les villes commerçantes et créer une économie moderne et florissante

Les villes commerçantes sont des moteurs essentiels pour la prospérité économique des campagnes. Les autorités de tous les niveaux devraient avoir à cœur de les dynamiser, de les aider à créer de nouvelles occasions d'emploi et de nouveaux relais d'entreprises, à restaurer les rues principales et à offrir de meilleurs équipements et de bonnes liaisons avec les régions qui les entourent. Il faudrait consulter les villes commerçantes et leur permettre de définir leurs propres priorités.

Il vaudrait mieux soutenir les entreprises rurales par la mise en place de programmes spéciaux et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Les gouvernements devraient stimuler l'élargissement de la couverture à large bande de manière à permettre à davantage de zones rurales de bénéficier de connexions plus rapides pour l'accès à l'Internet et le transfert des données commerciales. Il faudrait également élever les niveaux de compétences en utilisant l'Internet pour élargir les possibilités d'accès aux formations. Les politiques du transport devraient améliorer l'infrastructure des zones rurales.

Les petites entreprises rurales devraient bénéficier d'allègements fiscaux spéciaux.

L'agriculture, plus que toute autre activité, constitue la toile de fond de la vie rurale européenne. Le rôle essentiel de l'agriculture continuera à être la production de la plus grande part des aliments nécessaires à l'Europe, ainsi qu'une participation aux exportations. Elle contribue toutefois de plus en plus au maintien d'un environnement rural attrayant et diversifié et à l'économie locale en général.

Les gouvernements devraient s'employer à réformer la politique agricole commune en s'écartant des quotas de production et des subventions à la production et en s'orientant davantage vers la compétitivité des marchés et en favorisant les objectifs de protection de l'environnement et de développement des économies locales.

Il faudrait encourager les projets d'agroenvironnement et la formation professionnelle afin d'améliorer les méthodes d'exploitation agricole, de développer de nouvelles entreprises agricoles et de favoriser les pratiques respectueuses de l'environnement. Les nouveaux programmes pour l'entreprise rurale devraient aider les agriculteurs à diversifier leurs activités et offrir de nouvelles subventions pour les cultures énergétiques et la commercialisation et la transformation des produits agricoles.

Il faudrait aussi faciliter la tâche aux agriculteurs qui souhaitent créer de nouvelles entreprises en supprimant les dispositions législatives et les restrictions prévisionnelles inutiles comme par exemple celles sur la transformation des bâtiments agricoles. Une aide ciblée devrait être prévue pour les abattoirs de petite et moyenne importance, ce qui améliorerait la condition animale et dynamiserait l'emploi local tout en aidant les agriculteurs qui travaillent pour le marché des produits spéciaux et biologiques.

Veiller à ce que tout le monde puisse profiter de la campagne

Le tourisme est une activité économique importante dans les campagnes. Nous souhaitons que davantage de personnes puissent profiter des plaisirs de la campagne ; c'est pourquoi nous proposons d'élargir les droits d'accès aux terres de montagne, de marécage et de landes, ainsi qu'au patrimoine commun enregistré, tout en protégeant et en améliorant le réseau des accès et passages traditionnels.

Les activités économiques liées au tourisme, telles la sylviculture et l'équitation, constitueront désormais des sources de revenus supplémentaires, tout comme les produits locaux caractéristiques d'une région.

Les autorités locales et régionales devraient élaborer une stratégie commune de promotion du tourisme rural au-delà des sites renommés trop encombrés. Elles devraient axer leur action sur l'amélioration de l'information offerte aux visiteurs et aux entreprises et de la coopération économique, sur l'accès aux fonds de démarrage et sur l'évaluation des orientations en planification.

En même temps qu'encourager les visiteurs, il faut préserver les éléments qui font de la campagne un endroit spécial : le calme, l'espace, la faune sauvage et la beauté naturelle des paysages. Le système de planification devrait permettre d'alléger la menace que font peser les nouveaux aménagements sur les campagnes en favorisant le recyclage des terres de « friche industrielle » déjà construites.

La campagne devrait être protégée pour ce qu'elle est. Il ne faut pas seulement préserver les paysages les plus appréciés qui se trouvent dans les parcs nationaux classés et les zones dont la beauté naturelle est exceptionnelle, mais demander aux autorités chargées de la planification de maintenir partout les caractères locaux distinctifs et intéressants de la campagne.

Il faudrait rétablir les espèces fauniques et les habitats en voie de disparition, en encourageant aussi les agriculteurs à choisir des méthodes d'exploitation qui respectent la faune sauvage et mettent le paysage en valeur. Les autorités nationales devraient donner des indications quant aux sites fauniques locaux à protéger et aux nouvelles stratégies de biodiversité à adopter pour les espèces et les habitats les plus menacés.

Permettre aux communautés rurales de se prononcer davantage dans les affaires qui les concernent

Chaque partie de l'Europe rurale est unique. Plutôt que d'adopter une démarche « taille unique », nous préférons offrir aux communautés un assortiment de mesures. Les habitants d'une zone sont les mieux placés pour définir les tâches qui s'imposent et les perspectives locales et façonner leur avenir. Il faudrait aider les communautés rurales à élaborer des plans d'aménagement des villes et villages à présenter aux autorités responsables de la planification locale. Ces plans devraient définir les désirs des habitants concernant l'aménagement de leurs communautés : comment construire des logements, quelles caractéristiques préserver, quels styles choisir pour respecter le caractère de la région.

Il faudrait ainsi renforcer le niveau administratif le plus local et lui donner un plus grand rôle. Les Conseils qui répondent à certains critères, qui sont par exemple bien gérés et qui représentent bien les points de vue locaux, devraient pouvoir travailler plus étroitement avec les autorités partenaires et prendre davantage de responsabilités dans l'aménagement de leur région et la gestion des services.

La coordination des politiques aux échelons nationaux, régionaux et locaux devrait s'améliorer. Tous les niveaux d'autorité devraient mener résolument des politiques concertées qui reconnaissent l'interdépendance des questions économiques, écologiques et sociales et l'impossibilité de les régler séparément de manière satisfaisante.

Les ruraux devraient pouvoir jouer un rôle déterminant dans la fourniture des services. Il faudrait demander aux personnes qui vivent et travaillent dans les campagnes et aux organisations qui y sont installées leurs avis, suggestions et priorités. Ce dialogue devrait être facilité par la création à l'échelle nationale d'offices de sondage ruraux. Il faudrait également mettre en place des offices de sondage ruraux à l'échelle régionale pour surveiller la mise en oeuvre régionale et locale des politiques dans les zones rurales. Tous les départements ministériels devraient étudier et faire savoir le retentissement de leurs décisions sur les communautés rurales.

6. L'agriculture et le modèle agricole européen

Les attentes de la société vis-à-vis de l'agriculture et donc, de la politique agricole, vont aujourd'hui beaucoup plus loin que les simples questions d'approvisionnement et incluent largement les aspects qualitatifs, comme l'utilisation de méthodes de production respectueuses de l'environnement.

La multifonctionnalité, qui se manifeste surtout dans le mode de gestion des terres et la conservation et l'entretien des paysages agricoles naturels, soulève par conséquent, dans un système agricole libéralisé, la question de l'évaluation et de la juste rétribution de ces services, dont le coût ne peut être inclus dans le prix des produits agricoles sur le marché.

Au regard des tendances actuelles, des impératifs et des conditions qui gouvernent l'application et la viabilité du modèle agricole européen, les mesures suivantes doivent être prises de toute urgence :

- renforcement de la PAC en tant que domaine de la politique communautaire de l'UE, ce qui suppose d'en garantir durablement le financement, en tenant compte de l'élargissement de l'Union et de l'influence de l'OMC ;
- application d'une préférence communautaire au sein de l'UE, pour préserver une agriculture conforme au modèle agricole européen et qui ne soit pas réduite à néant par les règles de l'OMC ;
- mise en place d'un filet de sécurité constitué par des instruments de régulation du marché et des compensations monétaires fonctionnelles, afin de garantir des conditions de concurrence équitables préservant l'originalité et la multifonctionnalité exigée de l'agriculture européenne.
- le principe de contingentement de la production en fonction de la surface de l'exploitation étant directement lié aux différentes tâches entrant dans le cadre de la multifonctionnalité, les règles de compensation monétaire doivent donc, au-delà de leur fonction première, prendre en compte cette situation.
- poursuite du programme de développement rural pour assurer la multifonctionnalité de l'agriculture et favoriser les synergies par la mise en réseau des activités économiques dans les zones rurales.
- les normes introduites dans le domaine de l'environnement, de l'hygiène et de la protection des animaux, surtout avec la dernière réforme de la politique agricole de l'UE, appellent une harmonisation et une cohérence à l'échelle de l'UE, de manière à garantir des conditions de concurrence identiques.

Agriculture et développement de l'espace rural : une convergence nécessaire

L'avenir des zones rurales européennes ne peut s'envisager en faisant abstraction du rôle de l'agriculture dans la gestion de ces espaces. Le développement rural affronte deux écueils : le premier consiste à ne l'envisager qu'en termes de développement de l'agriculture ; le deuxième est de considérer la société rurale séparément du monde agricole, quand ce n'est pas en opposition avec lui.

Le paradoxe qui se présente à nous est le suivant : au moment même où elle devient une très grande puissance agricole et agro-industrielle, l'Europe cesse d'être une civilisation agraire et l'agriculture devient facultative dans certaines de ses régions. Un prodigieux mouvement de concentration est en cours, qui tend à localiser les sites de production en fonction des sites de traitement et distribution.

L'agriculture peut prospérer alors que végètent un grand nombre de régions rurales. Nous ne pouvons donc pas envisager l'avenir des zones rurales sans évaluer le rôle de l'agriculture dans la gestion de ces espaces.

Comment peut-on tenir compte de cette conclusion et imaginer une agriculture qui soit conforme aux attentes et aux intérêts des sociétés et des régions de l'Europe considérée dans son ensemble ? Pour élaborer ce programme, il nous faut d'abord prendre au sérieux le fait que l'agriculture crée non seulement des biens matériels mais aussi des biens immatériels ; non seulement des produits alimentaires, mais aussi des produits non alimentaires ; non seulement des productions commercialisables, mais aussi des productions non commercialisables.

L'histoire du XXème siècle nous a enseigné que les sociétés évoluées peuvent de moins en moins extraire et exploiter les ressources naturelles et deviennent des sociétés qui inventent et produisent leurs matières premières énergétiques. Dans ce contexte, la production organique et biotechnologique d'énergie (éthanol, éther à partir du colza, etc.) devient un défi environnemental et stratégique à long terme, comparable en importance au défi alimentaire d'hier, même s'il nous arrive très fréquemment d'évoquer des lignes de conduite qui exigent une expérimentation à long terme et impliquent la prise de risque de la part de différents acteurs, en particulier les industriels.

Outre ces productions d'énergie, l'agriculture est sollicitée pour fournir les molécules de base pour les industries de synthèse, les textiles ou les produits pharmaceutiques. L'ouverture du monde agricole, via ces productions non alimentaires, à une nouvelle culture énergétique et environnementale est une orientation neuve d'une très grande portée.

Mais l'agriculture n'est pas seulement une activité qui crée des biens et des produits matériels. C'est aussi – et, sans doute, de plus en plus – un secteur produisant des biens immatériels, et ce sous deux catégories principales.

Le première comprend tout ce qui se rapporte à la culture, la santé, la gastronomie, le tourisme, l'éducation et la formation des enfants. De nouvelles occupations sont à inventer pour répondre aux attentes des consommateurs et des citoyens. Cette demande devrait être de moins en moins une demande « secondaire » ou « accessoire », liée aux activités récréatives et aux distractions des citadins privés de plein air. Non seulement la consommation d'activités

culturelles et récréatives représente une part croissante des dépenses dans le budget des ménages, mais cette demande est aussi l'expression d'une aspiration plus profonde à redéfinir – au-delà des musées, des parcs et autres expositions destinés à expliquer à ces citoyens un monde agricole qui s'éloigne de plus en plus d'eux – le lien que la société maintient, au travers de l'agriculture et des exploitants agricoles, avec la nature.

Cette attente pédagogique est un défi important. Elle se réfère à l'un des paradoxes essentiels d'une situation connue d'un pourcentage croissant de la population européenne qui n'a jamais aussi bien mangé en termes de diversité, de quantité, de fraîcheur, etc., mais qui n'a jamais su aussi peu de choses sur ce qu'elle mangeait : dans une Europe de plus en plus urbanisée, de moins en moins de familles ont des racines rurales, et tout le monde a rencontré des enfants qui, à l'âge de huit ou neuf ans, n'ont pas encore fait le rapport entre un hamburger et une vache ! Au plan culturel, c'est sans aucun doute une perte. Au plan politique, c'est un risque, si on accepte que cette ignorance puisse générer, à tout moment, des réactions collectives irrationnelles. À elles seules, l'école ou même la famille ne suffiront pas pour disséminer ce savoir et cette éducation. Les milieux professionnels concernés, en particulier les exploitants agricoles, devraient apporter leur contribution. Imaginez ce que serait la contribution culturelle au sens large si chaque enfant européen avait la possibilité, à l'école primaire, de visiter une ferme pour voir ce qu'est un animal, ce qu'est une plante, comment on s'en occupe, ce qu'on en fait...

La deuxième catégorie de productions immatérielles comprend des productions de la nature, l'environnement, l'eau, le paysage, l'équilibre au sein des régions. Il est évident qu'un pays – et, a fortiori, un continent – qui possède ces atouts naturels est plus riche, financièrement parlant aussi, qu'un espace pollué, délabré, vidé... Par le passé, cette richesse était le fruit d'une activité agricole dont le but était la mise en valeur globale de la terre. En ce sens, la conception patrimoniale de la terre avait l'avantage de faire converger l'intérêt individuel (celui des agriculteurs) et l'intérêt général (celui de la société). En traitant la terre comme un capital immobilier qui ne vaut que ce qu'il « rapporte », la logique consistant à favoriser puissamment la productivité a détaché l'agriculture de sa mission de préservatrice de l'environnement qui lui était associée (du moins implicitement) dans la conception patrimoniale.

En d'autres termes, si nous voulons des paysages harmonieux, une terre riche, une eau limpide, des régions vivantes, un environnement viable, une nature variée, il nous faut maintenant choisir de les créer, c'est-à-dire d'en faire le but d'une politique délibérée qui sera soumise à un débat public. Dans cet esprit s'ouvrent de vastes perspectives pour les exploitants agricoles et tous ceux qui veulent exercer les professions liées aux espaces ruraux.

Une autre manière d'exercer la profession d'agriculteur est en train de poindre à l'horizon. Pour s'éloigner du modèle actuel standard de l'agriculteur-technicien-comptable, on ne demande pas à la nouvelle génération de réinventer le fermier de jadis mais d'inventer une profession de synthèse, une profession à court terme et à long terme, une profession définie par le marché et par la région. D'être non seulement un gestionnaire, non seulement un technicien, non seulement un jardinier, non seulement un coordinateur, mais probablement tout cela en même temps.

Cette redéfinition signifie que le rapport que le monde agricole entretient avec les pouvoirs publics doit être placé dans un nouveau contexte. Plutôt qu'un contrat abstrait entre l'agriculture et l'Europe, c'est un contrat défini entre chacun des exploitants agricoles de

demain et les pouvoirs publics qu'il faut imaginer. C'est un contrat individualisé, stipulant en détail les droits et les devoirs de chaque partie.

Puisque l'agriculture est une affaire publique et concerne donc tout le monde, c'est la relation entre l'exploitant agricole et les pouvoirs publics qu'il convient de moderniser aujourd'hui. En dirigeant explicitement les deniers publics vers la préservation et l'amélioration de la région, de l'environnement, de l'eau et du paysage, nous éviterons par la même occasion d'introduire une dualité définitive dans l'agriculture : d'une part, une agriculture exportatrice monopolisant les deniers publics, hier sous forme de remboursements à l'exportation (sur la base de la différence entre le prix garanti et le prix mondial), aujourd'hui sous forme de compensations et demain sous forme de réparations des dommages causés à l'environnement ; d'autre part, une agriculture affaiblie sur les marchés, qui occupe de l'espace et qui exige la solidarité nationale pour éviter un appauvrissement total.

Replacer au cœur de la définition de l'intervention étatique les exigences de l'équilibrage des régions et de la gestion de l'environnement et des paysages, c'est refuser ce dualisme en voie de développement dans l'intérêt de la diversité des agricultures, des exploitations et des régions. C'est inventer une nouvelle mission agricole, au moins aussi mobilisatrice que la mission alimentaire qu'il a fallu mener à bien dans la période de l'après-guerre. C'est placer la région au cœur de la définition de la politique agricole. C'est, en fin de compte, faire explicitement converger le développement agricole et le développement rural.

Le modèle rural européen et la multifonctionnalité

Dans les conclusions des « négociations du Millénaire » de l'Organisation mondiale du commerce, le Conseil des ministres de l'agriculture a souligné que la protection du monde agricole était d'une importance fondamentale pour l'Europe, étant donné la nature multifonctionnelle de l'agriculture européenne et le rôle qu'elle joue dans l'économie et dans la société tout entière.

Défendre le modèle agricole européen comme objectif essentiel dans les négociations commerciales multilatérales est une affirmation politique forte qui exprime la spécificité et l'importance du modèle agricole et rural européen pour la société européenne dans son ensemble. C'est reconnaître que le débat sur les politiques agricole et rurales ne peut se limiter exclusivement à son aspect technique. C'est aussi promouvoir le modèle agricole et rural européen sur la scène internationale – un modèle qui reflète l'histoire, les cultures et les choix spécifiques de la société européenne et qui, par conséquent, n'est pas négociable.

Il répond aux préoccupations de notre société et aux changements socio-économiques d'un monde de plus en plus affecté par la globalisation du commerce, un monde où la recherche des identités et leur affirmation sont peut-être particulièrement actives parce que nos sociétés sont de plus en plus déchirées entre les niveaux international et local.

« Modèle agricole/ modèle rural européen » ; « rural/ agricole ». Ces termes, qui, par le passé, semblaient parfois antagonistes ou du moins concurrents, sont aujourd'hui totalement complémentaires. Politiquement parlant, l'Agenda 2000 a supprimé toute ambiguïté en faisant du développement rural le deuxième pilier de la Politique agricole commune (PAC). Cette intégration, sanctionnée aux niveaux politique et juridique, se retrouve dans la promotion du concept d'« agriculture multifonctionnelle ».

Ce concept reconnaît le fait que l'agriculture joue plusieurs rôles en sus de la production de biens agricoles et d'aliments. C'est à cause de ce trait distinctif que l'agriculture mérite un traitement spécial dans les négociations commerciales internationales afin que soient préservés les rôles que l'agriculture joue en faveur de l'environnement. Les pays « amis » de la multifonctionnalité n'ont cependant pas une vision monolithique de ce concept. Ils acceptent certaines différences dans la définition que peut en donner chaque pays, et qui reflète son histoire, sa culture et aussi son niveau de développement.

Mais comment l'Europe voit-elle l'agriculture multifonctionnelle ? Où est le rapport avec le modèle rural européen ?

En bref, et au risque de nous répéter, l'agriculture multifonctionnelle ne se limite pas à la production de biens agricoles et d'aliments. C'est aussi une activité agricole qui a d'autres buts, remplit d'autres fonctions.

L'Union européenne comporte 44% de terres agricoles, mais un pourcentage supplémentaire est représenté par d'autres zones entretenues par les exploitants agricoles dans l'espace rural (zones boisées, zones naturelles, bâtiments et infrastructures). Ces agriculteurs, avec d'autres personnes travaillant dans les régions rurales, gèrent donc plus de la moitié du territoire européen. Par conséquent, il y a un lien manifeste entre l'agriculture, la ruralité et la notion de territoire, et les fonctions non commerciales de l'agriculture deviennent patentes.

Ainsi, dans l'Union européenne, l'agriculture contribue-t-elle à la préservation, à l'entretien et au développement des paysages. En outre, les routes rurales, les zones vertes, les bois et d'autres éléments du paysage et du patrimoine rural remplissent de plus en plus un but récréatif.

L'agriculture contribue également à la protection de l'environnement en conservant la biodiversité, en gérant les biotopes de manière intégrée, en retenant les sols et en préservant la qualité de l'eau. De plus, elle contribue à limiter certains risques naturels, grâce, par exemple, au pâturage et au nettoyage des sous-bois, qui empêche les incendies, à l'entretien des berges des rivières et des petites structures hydrauliques ou à la reconstitution des haies.

Comme l'agriculture est au premier chef attachée à la terre, qu'elle est essentiellement une action affectant l'environnement naturel, agriculture et environnement sont étroitement liés. De plus, il est scientifiquement reconnu que dans l'Europe rurale l'exploitation de la terre sur plusieurs décennies et, très souvent, sur plusieurs siècles a produit des écosystèmes très particuliers et extrêmement riches qui seraient irrémédiablement menacés si l'agriculture venait à être abandonnée.

Il serait certes absurde de nier les effets dévastateurs que certaines pratiques agricoles ont produits – et, dans quelques cas, continuent de produire – sur l'environnement. Il conviendrait néanmoins de rappeler que l'Union européenne s'est progressivement dotée d'un arsenal juridique pour lutter contre la pollution et encourager des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement. En outre, l'inclusion d'exigences en matière de protection de l'environnement dans la définition et dans la mise en œuvre des politiques communautaires est, depuis la ratification du traité de Maastricht, une obligation juridique pour l'Union, obligation renforcée après l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam le 1er mai 1999.

L'Agenda 2000 est donc une continuation et un approfondissement de la tendance « verte » de la PAC. L'objectif est d'amener les agriculteurs européens à se conformer à des exigences minimales en matière d'environnement et à les encourager à aller plus loin dans l'adoption de pratiques qui profitent à l'environnement.

L'agriculture joue également un rôle dans le développement des zones rurales, surtout dans les régions de l'Union européenne où elle demeure l'un des fondements de l'économie locale. De par son emprise décisive sur la terre et sa perpétuation de certaines pratiques, l'agriculture joue un rôle essentiel dans l'aménagement du territoire à l'échelon régional et dans la préservation de richesses et de traditions culturelles (par exemple, certains vieux bâtiments ruraux ou le savoir-faire concret nécessaire à la fabrication de produits typiques). Nous sommes là au cœur de la relation qui se tisse entre l'agriculture et le développement rural : l'expression concrète de l'agriculture multifonctionnelle se manifeste dans les synergies qui se créent entre l'agriculture et le développement rural, révélant ainsi notre modèle rural européen.

On définit généralement la notion de ruralité sur la base de la densité de population ; selon cet indicateur, l'Union européenne est rurale à près de 80%. En outre, avec la transformation de l'agriculture au cours des dernières décennies et les changements socio-économiques plus vastes qui ont affecté la société européenne, le rôle de l'agriculture et les attentes de la société vis-à-vis d'elle ne sont plus les mêmes. Il y a aujourd'hui une demande croissante pour ces services et ces biens non commerciaux que l'agriculture fournit à moindre frais et en plus de sa vocation originelle à produire des biens agricoles. La relance des anciennes pratiques et des produits locaux traditionnels, le succès du tourisme vert et l'intérêt porté aux cultures et traditions locales en témoignent.

Les Européens veulent que leur espace rural demeure un lieu vivant. La vision européenne du développement rural n'est pas de créer des musées loin des grandes villes, au cœur des zones rurales, où les citadins pourraient passer leurs vacances à admirer un paysage ou à découvrir des traditions du passé. Elle ne devrait pas non plus évoluer vers un monde rural vidé de ses habitants où la production alimentaire est assurée par un nombre restreint de grands propriétaires agricoles.

Les Européens sont sincèrement attachés à la préservation de l'extrême richesse des activités agricoles et des zones rurales dans l'Union. L'objectif est de maintenir une Europe rurale vivante intégrée à l'économie grâce à ses ressources et aux initiatives locales. L'objectif ultime est de maintenir nos régions en vie.

Cette vision n'est pas incompatible avec une agriculture compétitive, qui est l'un des objectifs de la Politique agricole commune. À proprement parler, la politique rurale et la politique agricole sont complémentaires. C'est explicitement énoncé dans l'Agenda 2000, qui fait du développement rural le deuxième pilier de la PAC, mais ne le limite pas à l'agriculture.

Ces politiques complémentaires témoignent du fait que l'économie des zones rurales se diversifie et évolue au-delà de l'agriculture. De plus, cette diversification est encouragée, afin de renforcer le tissu économique des zones rurales affaibli par la transformation de l'agriculture au cours de la deuxième moitié du XXème siècle. Ce qui rend le modèle rural européen si original, c'est donc, à la base, l'intégration entre toutes ces diverses activités ; la conscience du fait que le développement des zones rurales doit être planifié de manière holistique en y incorporant les dimensions économique, sociale et culturelle ; et, finalement,

la reconnaissance du fait que ce développement se fonde sur des personnes, sur des communautés rurales dynamiques.

L'espace rural européen a visiblement souffert, à des degrés divers, de la transformation sans précédent des dernières décennies.

Les pratiques et les structures agricoles ont radicalement changé, et l'exode rural a atteint une ampleur impressionnante, conduisant même à la désertification de certaines régions. L'horizon socio-économique de l'espace rural était sombre. Mais, petit à petit, en se développant, les zones rurales ont repris espoir, même s'il reste beaucoup à faire. Ce résultat a été obtenu grâce à la mobilisation des habitants des zones rurales, à l'intervention des pouvoirs publics soutenus, à partir du milieu des années 1980, par des politiques de la Communauté européenne et à l'exigence croissante manifestée par nos sociétés pour un meilleur environnement, de beaux paysages, des villages vivants et des produits de qualité.

Voilà donc ce qu'est le modèle rural européen : un patrimoine incroyablement riche couplé à des initiatives de développement locales mises en œuvre par des communautés rurales, soutenus par une volonté affirmée de tirer les zones rurales de leur isolement et de les mettre en valeur ; en d'autres termes, de leur donner leur chance.

7. Conclusions: des politiques réelles pour des personnes réelles

S'il nous faut tirer le meilleur parti du potentiel du monde rural et reconnaître l'importance socio-économique mais aussi historique et culturelle de l'agriculture dans l'Europe rurale, il faut préserver la nature multifonctionnelle de l'agriculture européenne.

Pour les résidents des zones rurales :

- investissement dans de meilleurs services publics S écoles, santé, transport et réduction de la criminalité S et norme des services ruraux réexaminée tous les ans
- nouveaux logements abordables dans de petites agglomérations rurales
- accès à un vaste éventail de transactions courantes grâce aux bureaux de poste, à l'Internet et aux petites entreprises locales
- participation plus importante à la planification dans leur communauté

Pour les entreprises rurales :

- investissement dans les villes commerçantes et davantage d'aide ciblée de la part des organismes de développement régionaux
- amélioration des transports, des technologies de l'information et des communications, de la formation professionnelle et de l'information proposée aux entreprises
- réduction possible des impôts locaux

Pour les agriculteurs :

- soutien accru aux projets d'agroenvironnement ; subventions à la commercialisation ; conseil sur mesure aux entreprises pour favoriser la modernisation et l'amélioration des exploitations agricoles, horticolas et forestières
- assistance à la planification pour permettre aux agriculteurs d'utiliser les bâtiments agricoles inemployés et réglementation généralement moins contraignante
- aides pour la diversification, la commercialisation et la formation professionnelle
- aide ciblée pour les abattoirs de petite et moyenne importance

Pour tous :

- meilleure protection des paysages, de la faune sauvage et des habitats
- accès élargi un meilleur réseau d'accès et de passages
- campagnes vivantes et actives entretenues pour notre bien à tous, où que nous vivions.
